

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Économisez sur la vidange de votre fosse septique !

Chères habitantes, chers habitants,

Vous disposez d'un système d'assainissement non collectif (fosse toutes eaux, fosse septique) ? La municipalité de **Rilhac-Xaintrie** s'engage pour votre pouvoir d'achat et l'entretien de notre environnement.

La Mairie a signé une **convention de partenariat** avec la société **Saur Alliance Nouvelle-Aquitaine** afin de vous faire bénéficier de tarifs très avantageux.

Comment ça marche ?

Pour déclencher ce tarif préférentiel, il suffit de regrouper les demandes :

- **Condition unique** : Un minimum de **3 fosses à vidanger** dans le même secteur.
- **Le principe** : Parlez-en à vos voisins ! Dès que vous êtes 3, l'opération groupée peut être lancée.

Vos avantages :

-  **Des économies réelles** par rapport à une prestation individuelle.
-  **Un geste pour l'environnement** en optimisant les déplacements des camions de pompage.
-  **La garantie d'un professionnel** agréé et reconnu.

Comment vous inscrire ou obtenir des infos ?

Ne restez pas isolé ! Si vous avez besoin d'une vidange prochainement :

1. **Contactez la Mairie** pour vous faire inscrire sur la liste des demandeurs.
2. **La Mairie centralise les demandes** et vous met en relation pour former les groupes de 3 minimum.

Secrétariat de la Mairie : 📍 6 route de Saint-Privat 📞 05.55.28.25.86 ✉ secretariat@rilhac-xaintrie.fr

La municipalité de Rilhac-Xaintrie.